

tique de tout le Corps d'aviation; le commandement du transport aérien (Rockcliffe en Ontario) coordonne et dirige le transport militaire aérien et la photographie aérienne. Les deux derniers sont des groupes d'intendance.

Des attachés de l'air sont maintenus à Washington, Prague, Paris, Bruxelles, Stockholm et Moscou. De plus, le C.A.R.C. est représenté par des officiers de liaison supérieurs à Londres et à Washington.

Organisation.—Les plans des unités de manœuvre du Corps régulier comprennent une escadre tactique mobile, une escadre d'interception, une escadrille de bombardiers de reconnaissance, deux escadrilles de transport et deux escadrilles de levers photographiques. La Force auxiliaire doit comprendre quinze escadrilles et un effectif autorisé de 4,500 officiers et aviateurs. Les unités auxiliaires déjà existantes ou qui doivent être formées en 1948 sont les suivantes:—

N° 400 Escadrille de chasse.....	Toronto (Ont.).
N° 401 Escadrille de chasse.....	Montréal (P.Q.).
N° 402 Escadrille de chasse.....	Winnipeg (Man.).
N° 403 Escadrille de chasse.....	Calgary (Alb.).
N° 406 Escadrille de bombardement tactique.....	Saskatoon (Sask.).
N° 418 Escadrille de bombardement tactique.....	Edmonton (Alb.).
N° 420 Escadrille de chasse.....	London (Ont.).
N° 424 Escadrille de chasse.....	Hamilton (Ont.).
N° 438 Escadrille de chasse.....	Montréal (P.Q.).
N° 442 Escadrille de chasse.....	Vancouver (C.-B.).

Le C.A.R.C. (Réserve) est destiné à fournir une réserve de personnes partiellement formées qui peuvent être mobilisées au besoin et dont la formation peut être achevée rapidement. Pour commencer, ses membres sont recrutés parmi les anciens membres de la Force qui ont participé à la seconde guerre mondiale.

Les cadets de l'aviation royale canadienne, un corps de 15,000 garçons de 14 à 18 ans, sont sous l'égide d'un organisme civil volontaire, la Ligue des cadets de l'Air du Canada. Le C.A.R.C. collabore avec la Ligue pour la formation, en matière d'aviation et de citoyenneté, des cadets de l'air, qui, en plus d'obtenir un cours ordinaire d'instruction, peuvent être admis aux camps d'été, aux cours d'entraînement aérien, aux bourses d'études et aux visites dans les autres pays, en échange d'autres cadets. Bien que les cadets de l'air ne s'engagent d'aucune façon à entrer dans le C.A.R.C., leur entraînement préalable est considéré comme le fondement d'une carrière dans le service. Les cadets gradués constituent une forte proportion des membres de la Force régulière.

Opérations.—Du 1^{er} avril 1947 au 31 mars 1948, le commandement du transport aérien enregistre 16,897 heures de vol en opérations de transport et compte plus de deux millions de milles de transport aérien. Plus de 23,000 passagers et de 4 millions de livres de marchandises sont transportées. Environ 5,500 heures sont consacrées aux levers photographiques et aux envolées spéciales, comme la livraison d'avions, les envolées de secours, le transport de passagers et la coopération dans les manœuvres combinées des services.

Le C.A.R.C. a photographié 280 milles carrés en 1921, la première année où l'aviation a tenté d'effectuer des levers photographiques aériens. Depuis lors, le C.A.R.C. a photographié la moitié du Canada. En 1947, le C.A.R.C. parcourt plus de 400,000 milles carrés et en 1948, 911,000. Depuis la guerre, le perfectionnement des appareils photographiques, des aides à la navigation et des avions amé-